

Départ supplémentaire	<ul style="list-style-type: none">• Kurt Bischof, responsable de la communication, renonce à se présenter à la réélection pour un nouveau mandat de quatre ans en tant que membre du Bureau directeur (BD) lors de l'Assemblée des délégués du 14 juin 2025. Cette décision est motivée par des raisons personnelles et de santé. Kurt était membre du BD et responsable de la communication depuis 2009.• Le BD abordera la succession de manière ordonnée après l'AD. Kurt Bischof est prêt à assumer les tâches de communication pendant la phase de transition jusqu'à la fin de l'année.• Quatre membres du BD démissionneront donc lors de l'AD à Coire : Samuel Gründler, Schaffhouse ; Stefan Keller, Schwyz ; Maxime Prevedello, Genève et Kurt Bischof, Lucerne.• Les candidats à l'élection pour le BD sont : Céline Barrelet, Neuchâtel ; Christophe Ebener, Genève ; Philipp Helfenstein, Zoug, Stephan Müller, Schaffhouse.
Politique énergétique	<ul style="list-style-type: none">• Le dossier politique le plus important actuellement pour la pêche est le projet dit « ordonnance sur l'accélération » dans le cadre d'une révision de la loi sur l'énergie (23.051). Le BD examine en détail cette situation complexe. Il s'agit de préserver ce qui doit l'être. Le BD a défini les points essentiels :• Premièrement : les mesures de compensation et de remplacement revêtent une importance capitale pour les cours d'eau, les poissons et la pêche. Celles-ci doivent prendre la forme de mesures efficaces et non de compensations financières. Les mesures de compensation et de remplacement faisaient partie intégrante de la table ronde sur l'énergie hydraulique et constituaient une condition préalable à la signature de l'accord par la FSP. Selon le BD, il n'est pas acceptable de changer les règles du jeu en cours de partie.• Deuxièmement : en tant que force constructive et capable de compromis, la FSP peut s'accommoder du compromis du Conseil national visant à restreindre le droit de recours des associations : au moins trois organisations pour que les recours soient recevables, voire la renonciation à ce droit pour les 16 projets de la table ronde, à condition qu'en contrepartie, les mesures de compensation et de remplacement soient maintenues.
Pesticides	<ul style="list-style-type: none">• La situation est également préoccupante dans le domaine des pesticides. Le secteur agricole exerce une pression considérable sur le Parlement et directement sur le Conseil fédéral pour assouplir les règles d'homologation.• Le BD s'oppose à ces efforts et constate qu'il ne reste actuellement plus grand-chose des promesses faites à l'époque dans le contre-projet aux initiatives sur les pesticides et l'eau potable (voir article dans le Journal Suisse de la Pêche de juin 2025).
PFAS	<ul style="list-style-type: none">• Une consultation est en cours concernant les modifications de la législation environnementale relative aux « polluants éternels » (PFAS).• En accord avec l'Association suisse des professionnels de la protection des eaux (VSA), la FSP demande une interdiction ainsi que des règles claires pour les applications essentielles sans substances de substitution.
Magazine 2025	<ul style="list-style-type: none">• Bonne nouvelle No 1 : le BD se réjouit de la parution du « Magazine 2025 des Poissons et de la Pêche en Suisse », qui comprend le rapport de gestion de la FSP. Il s'adresse également aux personnes intéressées en dehors des structures de la fédération, telles que les organisations partenaires, les membres individuels intéressés...
Membres individuels	<ul style="list-style-type: none">• Bonne nouvelle No 2 : le BD constate qu'un nombre déjà important de membres individuels ont adhéré à la fédération. Avec ce concept, la FSP est sur la bonne voie pour élargir la communauté des pêcheurs.
Formation	<ul style="list-style-type: none">• Bonne nouvelle No 3 : l'extension de la formation SaNa avec approfondissement pratique (de 5 à 8 heures) a été approuvée par les participants, à condition qu'une formation théorique SaNa en ligne (3 heures) soit introduite simultanément par le Réseau de formation. Tous les cours SaNa existants restent disponibles. Seuls les cours de 5 heures doivent désormais obligatoirement être précédés de la nouvelle formation SaNa en ligne. De plus amples informations seront fournies lors de l'AD à Coire. Entrée en vigueur probable à partir de 2028.
Centrale de Rheinau	<ul style="list-style-type: none">• En collaboration avec des organisations partenaires, la FSP a élaboré une prise de position sur la procédure (exigeante) de renouvellement de la concession de la centrale électrique de Rheinau.
Centrale de Netstal	<ul style="list-style-type: none">• L'administrateur David Bittner a eu une réunion approfondie avec le nouveau conseiller d'État ainsi que la Fédération cantonale de Glaris concernant l'assainissement de la centrale hydroélectrique de Netstal. En raison de la plainte en cours (infraction à la LEaux), des améliorations sont attendues cette année encore.
Agenda	<ul style="list-style-type: none">• 30.08.2025: Journée des Poissons• 27.09.2025: Catch & Clean Day• 22.11.2025: Fish Day de la FSP.